# ARABIA SICAV SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2004 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectifs, nous avons procédé à un examen limité de la composition des actifs reflétés par les états financiers intermédiaires, annexés au présent rapport, de la Société « Arabia SICAV», au 30 Septembre 2004.

Les états financiers intermédiaires, étant arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire, sont à publier. Il nous appartient sur la base de notre examen limité d'émettre un rapport sur les dits états financiers.

Nous avons effectué cet examen limité selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à vérifier la conformité avec les livres comptables des données reflétées par les états financiers intermédiaires et à apprécier leur cohérence, vraisemblance et pertinence.

Une vérification de cette nature comporte essentiellement des procédures analytiques et des procédures pour apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté et la présentation d'ensemble des états financiers intermédiaires. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers intermédiaires, cijoints, ne présentent pas, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Arabia SICAV » au 30 Septembre 2004, conformément aux normes comptables généralement admises. Ces états Financiers intermédiaires, qui font apparaître à l'actif un portefeuille, confirmé par le dépositaire, de valeurs mobilières, d'un montant, de tnd : 6 070 510,incluant des sommes distribuables, de tnd : 187 284.

Sans remettre en cause l'avis exprimé, ci-dessus, nous devons par ailleurs vous informer que :

- ✓ les actifs de la Sicav au 30 septembre 2004, sont composés pour 81.7% de valeurs mobilières et pour 5.95 % de titres d'OPCVM.
  - ✓ la Sicav détient au 30 Septembre 2004, 56.12% des parts d'un fonds commun de placement.

Aussi, devons nous attirer l'attention sur la nécessité de mettre la sicav en conformité avec les dispositions, d'une part, de la norme comptable générale et de la norme dix huit, traitant du contrôle interne et de l'environnement des OPCVM et, d'autre part, de l'article 14 de la loi 96-112 et l'article 466 du Csc, en ce qui concerne, respectivement, les modalités de tenue des registres obligatoires et les participations croisées.

Tunis, le 4 Novembre 2004 le Commissaire aux Comptes Mohamed SELTANA

#### BILAN ARRETE AU 30/09/2004

(Exprimé en dinars)

	(=/	cprime en aina	410)
<u>ACTIF</u>	30/09/2004	30/09/2003	31/12/2003
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 760 272	2 878 635	2 919 869
b- Obligations et valeurs assimilées	255 291	202 775	205 570
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	0	626 373	497 129
<b>b-</b> Disponibilités	847 336	171 669	293 755
AC3- Créances d'exploitation		1 822	
AC4- Autres actifs	276 209	9 698	
TOTAL ACTIF	6 139 109	3 890 973	3 916 323
PASSIF			
PA1-Opérateurs créditeurs	68 599	90 275	58 986
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	68 599	90 275	58 986
ACTIF NET			
CP1- Capital	5 883 226	3 600 130	3 662 785
CP2- Sommes distribuables			
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs			
<b>b-</b> Sommes distribuables de la période	187 284	200 569	194 552
ACTIF NET	6 070 510	3 800 698	3 857 337
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	6 139 109	3 890 973	3 916 323

#### ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30/09/2004

	01/07/2004	01/01/2004	01/07/2003	01/01/2003	01/01/2003
	30/09/2004	30/09/2004	30/09/2003	30/09/2003	31/12/2003
PR 1- Revenus de portefeuille-titres					
a- Dividendes	85 775	195 621	39 812	215 957	215 962
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 742	11 605	2 957	16 463	19 258
c- Revenus des autres valeurs			0		
PR 2- Revenus des placements monétaires	13 640	33 654	10 445	19 525	27 756
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	103 156	240 880	53 214	251 946	262 976
CH 1- Charges de gestion des placements	27 840	66 910	16 746	49 040	66 146
REVENU NET DES PLACEMENTS	75 316	173 969	36 468	202 906	196 830
PR 3- Autres produits					
CH 2- Autres charges					
RESULTAT D EXPLOITATION	75 316	173 969	36 468	202 906	196 830
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-17 914	13 315	-1 145	-2 337	-2 278
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	57 402	187 284	35 323	200 569	194 552
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation					
( annulation )					
_Variation des plus ( ou moins ) values potentielles sur titres	269 761	1 027 180	124 626	511 733	592 438
_Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession des titres	136 773	81 206	-30 828	-356 747	-371 609
_Frais de négociation	-7 259	-15 320	-1 617	-9 552	-11 683
_ Régularisation des sommes non distribuables	-106 424	113 201	-2 017	-5 007	-5 983
RESULTAT NET DE LA PERIODE	350 254	1 393 551	125 487	340 995	397 715

### ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET ARRETE AU 30/09/2004

(Exprimé en dinars)

	01/07/2004	01/01/2004	01/07/2003	01/01/2003	01/01/2003
	30/09/2004	30/09/2004	30/09/2003	30/09/2003	31/12/2003
AN 1-VARIATION DE LACTIF NET RESULTANT					
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
a-Résultat d'exploitation	57 402	187 284	35 323	200 569	194 552
b-Variation des plus ( ou moins ) values potentielles sur titres	269 761	1 027 180	124 626	511 733	592 438
c-Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession de titres	136 773	81 206	-30 828	-356 747	-371 609
d-Frais de négociation de titres	-7 259	-15 320	-1 617	-9 552	-11 683
AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		-194 552	0	-163 258	-163 258
AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
a- Souscriptions					
_Capital	7 010 020	11 278 091	365 288	460 067	528 690
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		431	0	261	261
_Régularisation des sommes distribuables					
_Droits de sorties					
b-Rachats					
_ Capital	-7 457 990	-10 263 917	-385 789	-540 430	-609 134
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-106 424	112 770	-2 017	-5 268	-6 244
_Régularisation des sommes distribuables					
_ Droit de sortie					
VARIATION DE L ACTIF NET	-97 717	2 213 173	104 986	97 374	154 012
AN 4- ACTIF NET					
a- en début de période	6 168 226	3 857 337	3 695 712	3 703 325	3 703 325
b- en fin de période	6 070 510	6 070 510	3 800 698	3 800 698	3 857 337
AN 5-NOMBRE D'ACTIONS ( ou de part )					
a- en début de période	119 285		85 652		87 135
b- en fin de période	108 824	108 824			85 141
VALEUR LIQUIDATIVE	55,783		,		45,305
AN6-TAUX DE RENDEMENT	8,99%	28,16%	3,46%	9,43%	11,00%

## ARABIA SICAV NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS Arrêté au 30/09/2004 (unité= DT)

#### 1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. **2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES** 

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2004, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2003 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

#### 2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### 2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2004 à 4 760 278 DT contre 2 878 635 DT au 30/09/2003, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 30/09/2004	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:					
ATB	21 292	344 303	297 982	4,85%	0,30%
ATL	500			· ·	0,05%
BIAT	65		1 202		0,00%
BS	1 000				0,01%
ВТЕІ	11 298	213 867	239 518		1,13%
CIL	1 612	37 806	25 154	0,41%	0,16%
ICF	1 110	50 218	34 410	0,56%	0,12%
MAGASIN GENERAL	28 668	247 677	564 760	9,20%	1,72%
MONOPRIX	14 274	476 836	432 816	7,05%	0,77%
РВНТ	3 542	81 394	16 577	0,27%	0,15%
SFBT	12 468	569 072	512 722	8,35%	0,12%
SIAME	1 232	38 808	40 028	0,65%	0,07%
SIMPAR	4 886	66 352	75 244	1,23%	0,81%
SIPHAT	18 500	182 035	273 486	4,45%	1,03%
SOMOCER	800	11 040	14 405	0,23%	
SOTETEL	13 836	534 299	541 804	8,83%	0,69%
SOTETEL DA 04	8 220	32 161	33 127	0,54%	
SOTRAPIL	22 750	327 040	327 555	5,34%	0,80%
SOTUMAG	21 800	269 990	279 258	4,55%	2,42%
SPDIT	100	2 833	2 416	0,04%	0,00%
STEQ	21 276	119 235	184 314	3,00%	1,52%
TAIR	40 925	377 385	455 291	7,42%	0,26%
TINVEST	1 975	11 341	11 593	0,19%	
TL	700	13 409	12 950	0,21%	0,04%
UIB	100	1 170	1 180	0,02%	0,00%
TITRES OPCVM					
FCP Axis K protegé	110	119 843	120 412	1,96%	56,12%
SANADETT SICAV	1 800	192 492	192 492	3,14%	0,26%
AXIS TRESORERIE SICAV	500	50 013	52 746	0,86%	0,84%
TOTAL	255 339	4 394 538	4 760 278	77,54%	

OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:					
ATL 2000/1 7% ech 31/07	2 000	120 000	121 160	1,97%	1,20%
ATL 2003/1 7.4% 15/03	1 000	100 000	103 244	1,68%	0,50%
CIL 2002/1 TMM+1,25% ech 28/02	500	30 000	30 888	0,50%	0,20%
TOTAL	3 500	250 000	255 291	4,16%	
PLACEMENTS MONETAIRES					
DISPONIBILITES		836 811	847 336	13,8%	
		836 811	847 336	13,8%	
TOTAL					

#### Note sur les revenus du Portefeuille-titres

<u>Dividendes</u> - Actions et valeurs assimilées admises à la cote	<b>30/09/2004</b> 195 621	<b>30/09/2003</b> 215 957
Revenus des obligations et valeurs assimilées Revenus des obligations	11 605	16 463
Revenus des placements monétaires - BTCT	3 990	16 226
-Rémunération du compte courant	20 519	3 299
-Billets de Trésorerie	9 148	
TOTAL	33 654	19 525

#### Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 3éme trimestre de l'exercice 2004 se détaillent ainsi :

Capital au 30/	06/2004	ŀ
----------------	---------	---

- Montant	6 038 344
- Nombre de titres	119 285
- Nombre d'actionnaires	60

#### Souscriptions réalisées

- Montant	7 010 020
- Nombre de titres émis	163 698
- Nombre d'actionnaires nouveaux	40

#### Rachats effectués

- Montant	- 7 457 990
- Nombre de titres rachetés	174 159
- Nombre d'actionnaires sortants	44

#### Autres effets s/capital

<ul> <li>Variation des plus values potentielles</li> </ul>	269 761
- Moins values réalisées sur cession de titres	136 773
- Frais de négociation	- 7 259
- Régularisation des sommes non distribuables	- 106 424

#### Capital au 30/09/2004

- Montant	5 883 226
- Nombre de titres	108 824
- Nombre d'actionnaires	56

#### Note sur les sommes distribuables

.Le solde de ce poste au 30/09/2004 se détaille ainsi :

#### Résultats distribuables

exercice (2004) 187 284 **TOTAL 187 284** 

#### 4/ AUTRES INFORMATIONS

Revenus des placements	240 880
Charge de gestion des placements	66 910

Revenu net des placements (1) 173 969

Autres produits Autres charges

Résultat d'exploitation 173 969

Régularisation du résultat d'exploitation 13 315

Sommes distribuables de la période 187 284

Variation des plus values potentielles1027 180Moins values réalisées sur cession de titres81 206Frais de négociation- 15 320Régularisation des sommes non distribuables113 201

Résultat net de la période (1)+(2) 1 393 551

#### Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire . Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de l' AFC au 30/09/2004 s'élèvent à 47 287 DT TTC.

#### Rémunération du dépositaire

La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB .En contrepartie le dépositaire perçoit une rémunération de 1180D TTC l'an. Les honoraires de l'ATB au 30/09/2004 s'élève a 889 DT